RCS : COMPIEGNE
Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 50126
Numéro SIREN : 324 918 283
Nom ou dénomination : PRODIMED

Ce dépôt a été enregistré le 30/10/2018 sous le numéro de dépôt 6143

Greffe du tribunal de commerce de Compiegne : dépôt N°6143 en date du 30/10/2018

Copie certifiée conforme à l'original
le 23/10/2018

BILAN ACTIF
PRODIMED SAS

DÉPOSÉ LE
30 OCT. 2018
Tribunal de Commerce de Compiègne
N° 6143
Le Greffier

RUBRIQUES	Brut	Amortissements Dépréciations	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	347 359	201 945	145 415	162 771
Fonds commercial	121 640	0	121 640	121 640
Autres immobilisations incorporelles	300 683	67 276	233 407	300 683
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	769 682	269 221	500 462	585 094
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	3 004 491	1 921 847	1 082 644	963 825
Installations techniques, matériel et outillage	5 137 730	3 995 552	1 142 178	1 283 120
Autres immobilisations corporelles	288 694	247 160	41 534	46 881
Immob. en cours / Avances & acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 430 915	6 164 559	2 266 356	2 293 826
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	285 185	0	285 185	281 897
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	285 185	0	285 185	281 897
ACTIF IMMOBILISE	**9 485 782**	**6 433 779**	**3 052 002**	**3 160 817**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approv.	1 441 950	294 485	1 147 465	1 448 362
En cours de production de biens	678	0	678	678
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	1 480 280	113 806	1 366 474	1 593 335
Marchandises	9 667	0	9 667	4 964
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	2 932 575	408 291	2 524 284	3 047 339
CREANCES				
Avances et acomptes versés sur commandes	81 280	0	81 280	1 855
Clients et comptes rattachés	2 203 225	177 866	2 025 358	2 300 382
Autres créances	1 613 285		1 613 285	1 545 855
TOTAL CREANCES	3 897 790	177 866	3 719 923	3 848 092
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 729 151	0	1 729 151	884 032
Charges constatées d'avance	31 711	0	31 711	56 293
TOTAL DISPONIBILITES ET DIVERS	1 760 862	0	1 760 862	940 325
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**8 591 226**	**586 158**	**8 005 068**	**7 835 757**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				3 209
TOTAL ACTIF	**18 077 008**	**7 019 937**	**11 057 070**	**10 999 783**

BILAN PASSIF
PRODIMED SAS

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel	728 000	728 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	72 800	72 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 000 000	5 000 000
Report à nouveau	867 306	2 597 261
Résultat de l'exercice	-4 040 687	-729 955
TOTAL SITUATION NETTE	3 627 419	7 668 106
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	50 718	66 740
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 678 138**	**7 734 846**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	2 201 385	193 209
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 201 385	193 209
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	21 306	
Emprunts et dettes financières diverses	39 333	39 527
TOTAL DETTES FINANCIERES	60 639	39 527
DETTES DIVERSES		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	2 716 664	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 312 299	1 938 523
Dettes fiscales et sociales	1 087 835	1 083 284
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	111	4 919
TOTAL DETTES DIVERSES	5 116 909	3 026 726
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**5 177 548**	**3 066 252**
Ecarts de conversion - Passif		5 476
TOTAL PASSIF	**11 057 070**	**10 999 783**

COMPTE DE RESULTAT
PRODIMED SAS

	Net (N) - 31 12 2017	Net (N-1) - 31 12 2016
Ventes de marchandises	34 310	81 632
Production vendue (biens)	10 965 365	13 780 133
Production vendue (services)	681 461	823 092
Chiffre d'affaires net	**11 681 136**	**14 684 857**
Dont à l'exportation	0	6 315 500
Production stockée	-246 917	48 604
Production immobilisée	0	87 710
Subventions d'exploitation	13 961	23 204
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		246 902
Autres produits	488 838	12 017
PRODUITS D'EXPLOITATION	**11 937 018**	**15 103 293**
CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises	243 724	223 411
Variation de stock (m/ses)	-4 703	23 244
Achats de m.p & aut.approv.	2 290 668	2 786 323
Variation de stock (m.p.)	248 184	124 125
Autres achats & charges externes	5 061 791	5 436 129
TOTAL CHARGES EXTERNES	7 839 664	8 593 232
Impôts, taxes et vers. assim.	284 926	382 685
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et Traitements	3 457 089	3 971 915
Charges sociales	1 408 772	1 649 670
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	4 865 861	5 621 585
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	492 004	426 338
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	408 291	225 317
Dotations aux provisions pour risques et charges	137 673	158 000
TOTAL DOTATIONS D'EXPLOITATION	1 037 968	809 655
Autres charges d'exploitation	1 189	50 753
CHARGES D'EXPLOITATION	**14 029 607**	**15 457 909**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-2 092 589**	**-354 616**
Opérations en commun		
Produits financiers	20 830	6 577
Charges financières	25 807	27 915
RESULTAT FINANCIER	**-4 978**	**-21 338**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**-2 097 567**	**-375 953**
Produits exceptionnels	18 979	24 965
Charges exceptionnelles	2 017 482	526 268
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-1 998 504**	**-501 303**
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	-55 384	-147 301
BENEFICE OU PERTE	**-4 040 687**	**-729 955**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS PRODIMED

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 11 057 070 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 4 040 687 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/09/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016.07 et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Logiciels : 1 an

* Constructions : 20 à 30 ans
* Agencements des constructions : 7 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Matériel de transport : 4 ans

Règles et méthodes comptables

* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Règles et méthodes comptables

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,68 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 6,77 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Le taux de charges sociales retenu est de 45 %.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 168 344 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Le 13 décembre 2017, notre société a fait l'objet d'une procédure de sauvegarde ouverte par le Tribunal de Commerce de Compiègne, dont l'objectif est d'assainir la situation de la société afin d'assurer sa continuité d'exploitation. Par un jugement du 11 juillet 2018, le Tribunal de Commerce de Compiègne a mis fin à la procédure de sauvegarde.

Afin d'apurer le passif de notre société, les deux actionnaires majoritaires de notre Société (Patrick Choay SAS et le Laboratoire CCD) ont réalisé des avances en compte courant au cours de l'exercice, respectivement de 873 k€ et 1,8 M€.
Notre société a par ailleurs lancé mi-mai, en accord avec les représentants du personnel et dans le prolongement de la procédure de sauvegarde, un plan de sauvegarde de l'emploi visant à rationaliser son mode de fonctionnement. Ce plan s'appuie notamment sur un plan de départs volontaires.

Par ailleurs, le GMED a diligenté un audit qualité début mai 2018 (notre Société en ayant été informée fin décembre 2017), dont les conclusions sont favorables et font preuve de notre volonté de renouveler l'outil de production et d'assurer la continuité d'exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	121 640			121 640
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	648 042			648 042
Immobilisations incorporelles	**769 682**			**769 682**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	513 547			513 547
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 198 406	292 538		2 490 944
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 061 332	76 397		5 137 730
- Installations générales, agencements aménagements divers		682		682
- Matériel de transport	9 179			9 179
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	273 907	4 926		278 833
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**8 056 371**	**374 544**		**8 430 915**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	281 897	3 288		285 185
Immobilisations financières	**281 897**	**3 288**		**285 185**
ACTIF IMMOBILISE	**9 107 950**	**377 832**		**9 485 782**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		374 544	3 288	377 832
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**374 544**	**3 288**	**377 832**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	121 640
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**121 640**

Le fonds commercial est principalement constitué de la marque One Shot commercialisée par Prodimed.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	178 216	84 632		262 849
Immobilisations incorporelles	**178 216**	**84 632**		**262 849**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	459 933	13 366		473 299
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 288 195	160 353		1 448 548
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 778 212	217 340		3 995 552
- Installations générales, agencements aménagements divers		9		9
- Matériel de transport	9 179			9 179
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	227 026	10 945		237 972
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**5 762 545**	**402 014**		**6 164 559**
ACTIF IMMOBILISE	**5 940 761**	**486 646**		**6 427 407**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 133 406 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	285 185		285 185
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 203 225	2 203 225	
Autres	1 613 285	1 613 285	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	31 711	31 711	
Total	**4 133 406**	**3 848 221**	**285 185**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Personnel - produits à recevoir	4 498
Etat - produits à recevoir	26 066
Total	**30 564**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 408 291 euros.

Une dépréciation des stocks est constatée en fonction de différents critères: la date de péremption, le blocage du stock, la marge négative, la rotation lente.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 728 000,00 euros décomposé en 10 400 titres d'une valeur nominale de 70,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	66 740	2 649	18 670	50 718
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**66 740**	**2 649**	**18 670**	**50 718**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		2 649	18 670	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	190 000	137 673		113 000	214 673
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	3 209		3 209		
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		1 986 712			1 986 712
Total	**193 209**	**2 124 385**	**3 209**	**113 000**	**2 201 385**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		137 673		113 000	
Financières			3 209		
Exceptionnelles		1 986 712			

La dotation pour provision exceptionnelle est principalement constituée de la provision pour PSE telle qu'énoncée dans les faits caractéristiques de l'exercice.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 177 548 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	21 306	21 306		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	39 333			39 333
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 312 299	1 312 299		
Dettes fiscales et sociales	1 087 835	1 087 835		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 716 774	111	2 716 663	
Produits constatés d'avance				
Total	**5 177 548**	**5 138 214**		**39 333**

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	193
(**) Dont envers les associés	2 716 664

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	26 475
FOURNISSEURS FNP GROUPE	7 564
FOURNISSEURS FNP GROUPE	49 767
Dettes provis. pr congés à payer	293 449
Personnel - autres charges à payer	61 946
Charges sociales s/congés à payer	132 052
Charges sociales - charges à payer	40 228
ORGANISMES SOCIAUX CAP TAXE APP	23 982
ORGANISMES SOCIAUX CAP EFFORT CONST	15 870
ORGANISMES SOCIAUX CAP FORMATION	24 365
Etat - autres charges à payer	118 659
Total	**794 358**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	31 711		
Total	**31 711**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	28 072	
Autres charges	50	
Amortissements dérogatoires	2 649	
Provisions pour risques et charges	1 986 712	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		135
Amortissements dérogatoires		18 670
TOTAL	**2 017 482**	**18 805**

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 2 105 769 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	50 718
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
Amortissements dérogatoires	*50 718*
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	**101 436**
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	2 124 385
Liés à d'autres éléments	
Provision PSE	*1 800 000*
Provision honoraires Caduceum 1er trimestre 2018 en vue de l'audit du GMED	*186 712*
Provisions pour litiges	*137 673*
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**4 248 770**
C. Déficits reportables	**2 249 974**
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**2 105 769**

Base = (A - B - C - D)

Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 117 personnes dont 1 apprenti et 5 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	20	
Agents de maîtrise et techniciens	31	
Employés	14	
Ouvriers	52	
Total	**117**	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des commissaires aux comptes

Pour l'exercice 2017, les honoraires des commissaires aux comptes relatifs à leur mission d'audit légal est de 30 k€.

Engagements financiers reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 557 128 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Patrick Choay SAS
48 rue des Petites Ecuries
75010 Paris
SIREN : 333 784 775
Capital social : 6 079 500 €
Pourcentage de détention : 74,92 %.

PRODIMED

Société par Actions Simplifiée

ZI, 4 rue de l'Europe

60530 NEUILLY EN THELLE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Deloitte.

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

PRODIMED

Société par Actions Simplifiée

ZI, 4 rue de la rue de l'Europe

60530 NEUILLY EN THELLE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Associés de la société PRODIMED,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PRODIMED relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société anonyme au capital de 1 723 040 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

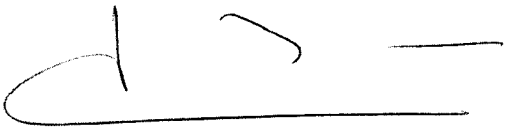
informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris-La Défense, le 10 septembre 2018

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Jean-Claude BERRIEX

SAS PRODIMED

4 rue de l'Europe
60530 NEUILLY EN THELLE

Exercice Clos au : 31/12/2017

BILAN ACTIF
PRODIMED SAS

RUBRIQUES	Brut	Amortissements Dépréciations	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	347 359	201 945	145 415	162 771
Fonds commercial	121 640	0	121 640	121 640
Autres immobilisations incorporelles	300 683	67 276	233 407	300 683
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	769 682	269 221	500 462	585 094
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	3 004 491	1 921 847	1 082 644	963 825
Installations techniques, matériel et outillage	5 137 730	3 995 552	1 142 178	1 283 120
Autres immobilisations corporelles	288 694	247 160	41 534	46 881
Immob. en cours / Avances & acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 430 915	6 164 559	2 266 356	2 293 826
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	285 185	0	285 185	281 897
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	285 185	0	285 185	281 897
ACTIF IMMOBILISE	**9 485 782**	**6 433 779**	**3 052 002**	**3 160 817**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approv.	1 441 950	294 485	1 147 465	1 448 362
En cours de production de biens	678	0	678	678
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	1 480 280	113 806	1 366 474	1 593 335
Marchandises	9 667	0	9 667	4 964
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	2 932 575	408 291	2 524 284	3 047 339
CREANCES				
Avances et acomptes versés sur commandes	81 280	0	81 280	1 855
Clients et comptes rattachés	2 203 225	177 866	2 025 358	2 300 382
Autres créances	1 613 285		1 613 285	1 545 855
TOTAL CREANCES	3 897 790	177 866	3 719 923	3 848 092
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 729 151	0	1 729 151	884 032
Charges constatées d'avance	31 711	0	31 711	56 293
TOTAL DISPONIBILITES ET DIVERS	1 760 862	0	1 760 862	940 325
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**8 591 226**	**586 158**	**8 005 068**	**7 835 757**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				3 209
TOTAL ACTIF	**18 077 008**	**7 019 937**	**11 057 070**	**10 999 783**

BILAN PASSIF
PRODIMED SAS

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel	728 000	728 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	72 800	72 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 000 000	5 000 000
Report à nouveau	867 306	2 597 261
Résultat de l'exercice	-4 040 687	-729 955
TOTAL SITUATION NETTE	3 627 419	7 668 106
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	50 718	66 740
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 678 138**	**7 734 846**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	2 201 385	193 209
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 201 385	193 209
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	21 306	
Emprunts et dettes financières diverses	39 333	39 527
TOTAL DETTES FINANCIERES	60 639	39 527
DETTES DIVERSES		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	2 716 664	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 312 299	1 938 523
Dettes fiscales et sociales	1 087 835	1 083 284
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	111	4 919
TOTAL DETTES DIVERSES	5 116 909	3 026 726
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**5 177 548**	**3 066 252**
Ecarts de conversion - Passif		5 476
TOTAL PASSIF	**11 057 070**	**10 999 783**

COMPTE DE RESULTAT
PRODIMED SAS

	Net (N) - 31 12 2017	Net (N-1) - 31 12 2016
Ventes de marchandises	34 310	81 632
Production vendue (biens)	10 965 365	13 780 133
Production vendue (services)	681 461	823 092
Chiffre d'affaires net	**11 681 136**	**14 684 857**
Dont à l'exportation	0	6 315 500
Production stockée	-246 917	48 604
Production immobilisée	0	87 710
Subventions d'exploitation	13 961	23 204
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		246 902
Autres produits	488 838	12 017
PRODUITS D'EXPLOITATION	**11 937 018**	**15 103 293**
CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises	243 724	223 411
Variation de stock (m/ses)	-4 703	23 244
Achats de m.p & aut.approv.	2 290 668	2 786 323
Variation de stock (m.p.)	248 184	124 125
Autres achats & charges externes	5 061 791	5 436 129
TOTAL CHARGES EXTERNES	7 839 664	8 593 232
Impôts, taxes et vers. assim.	284 926	382 685
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et Traitements	3 457 089	3 971 915
Charges sociales	1 408 772	1 649 670
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	4 865 861	5 621 585
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	492 004	426 338
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	408 291	225 317
Dotations aux provisions pour risques et charges	137 673	158 000
TOTAL DOTATIONS D'EXPLOITATION	1 037 968	809 655
Autres charges d'exploitation	1 189	50 753
CHARGES D'EXPLOITATION	**14 029 607**	**15 457 909**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-2 092 589**	**-354 616**
Opérations en commun		
Produits financiers	20 830	6 577
Charges financières	25 807	27 915
RESULTAT FINANCIER	**-4 978**	**-21 338**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**-2 097 567**	**-375 953**
Produits exceptionnels	18 979	24 965
Charges exceptionnelles	2 017 482	526 268
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-1 998 504**	**-501 303**
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	-55 384	-147 301
BENEFICE OU PERTE	**-4 040 687**	**-729 955**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS PRODIMED

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 11 057 070 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 4 040 687 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/09/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016.07 et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Logiciels : 1 an

* Constructions : 20 à 30 ans
* Agencements des constructions : 7 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Matériel de transport : 4 ans

Règles et méthodes comptables

* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Règles et méthodes comptables

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,68 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 6,77 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Le taux de charges sociales retenu est de 45 %.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 168 344 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Le 13 décembre 2017, notre société a fait l'objet d'une procédure de sauvegarde ouverte par le Tribunal de Commerce de Compiègne, dont l'objectif est d'assainir la situation de la société afin d'assurer sa continuité d'exploitation. Par un jugement du 11 juillet 2018, le Tribunal de Commerce de Compiègne a mis fin à la procédure de sauvegarde.

Afin d'apurer le passif de notre société, les deux actionnaires majoritaires de notre Société (Patrick Choay SAS et le Laboratoire CCD) ont réalisé des avances en compte courant au cours de l'exercice, respectivement de 873 k€ et 1,8 M€.
Notre société a par ailleurs lancé mi-mai, en accord avec les représentants du personnel et dans le prolongement de la procédure de sauvegarde, un plan de sauvegarde de l'emploi visant à rationaliser son mode de fonctionnement. Ce plan s'appuie notamment sur un plan de départs volontaires.

Par ailleurs, le GMED a diligenté un audit qualité début mai 2018 (notre Société en ayant été informée fin décembre 2017), dont les conclusions sont favorables et font preuve de notre volonté de renouveler l'outil de production et d'assurer la continuité d'exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	121 640			121 640
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	648 042			648 042
Immobilisations incorporelles	**769 682**			**769 682**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	513 547			513 547
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 198 406	292 538		2 490 944
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 061 332	76 397		5 137 730
- Installations générales, agencements aménagements divers		682		682
- Matériel de transport	9 179			9 179
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	273 907	4 926		278 833
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**8 056 371**	**374 544**		**8 430 915**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	281 897	3 288		285 185
Immobilisations financières	**281 897**	**3 288**		**285 185**
ACTIF IMMOBILISE	**9 107 950**	**377 832**		**9 485 782**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		374 544	3 288	377 832
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**374 544**	**3 288**	**377 832**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	121 640
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**121 640**

Le fonds commercial est principalement constitué de la marque One Shot commercialisée par Prodimed.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	178 216	84 632		262 849
Immobilisations incorporelles	**178 216**	**84 632**		**262 849**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	459 933	13 366		473 299
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 288 195	160 353		1 448 548
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 778 212	217 340		3 995 552
- Installations générales, agencements aménagements divers		9		9
- Matériel de transport	9 179			9 179
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	227 026	10 945		237 972
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**5 762 545**	**402 014**		**6 164 559**
ACTIF IMMOBILISE	**5 940 761**	**486 646**		**6 427 407**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 133 406 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	285 185		285 185
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 203 225	2 203 225	
Autres	1 613 285	1 613 285	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	31 711	31 711	
Total	**4 133 406**	**3 848 221**	**285 185**

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Personnel - produits à recevoir	4 498
Etat - produits à recevoir	26 066
Total	**30 564**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 408 291 euros.

Une dépréciation des stocks est constatée en fonction de différents critères: la date de péremption, le blocage du stock, la marge négative, la rotation lente.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 728 000,00 euros décomposé en 10 400 titres d'une valeur nominale de 70,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	66 740	2 649	18 670	50 718
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**66 740**	**2 649**	**18 670**	**50 718**

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation		
Financières		
Exceptionnelles	2 649	18 670

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	190 000	137 673		113 000	214 673
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	3 209		3 209		
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		1 986 712			1 986 712
Total	**193 209**	**2 124 385**	**3 209**	**113 000**	**2 201 385**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		137 673		113 000	
Financières			3 209		
Exceptionnelles		1 986 712			

La dotation pour provision exceptionnelle est principalement constituée de la provision pour PSE telle qu'énoncée dans les faits caractéristiques de l'exercice.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 177 548 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	21 306	21 306		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	39 333			39 333
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 312 299	1 312 299		
Dettes fiscales et sociales	1 087 835	1 087 835		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 716 774	111	2 716 663	
Produits constatés d'avance				
Total	**5 177 548**	**5 138 214**		**39 333**

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	193
(**) Dont envers les associés	2 716 664

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	26 475
FOURNISSEURS FNP GROUPE	7 564
FOURNISSEURS FNP GROUPE	49 767
Dettes provis. pr congés à payer	293 449
Personnel - autres charges à payer	61 946
Charges sociales s/congés à payer	132 052
Charges sociales - charges à payer	40 228
ORGANISMES SOCIAUX CAP TAXE APP	23 982
ORGANISMES SOCIAUX CAP EFFORT CONST	15 870
ORGANISMES SOCIAUX CAP FORMATION	24 365
Etat - autres charges à payer	118 659
Total	**794 358**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	31 711		
Total	**31 711**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	28 072	
Autres charges	50	
Amortissements dérogatoires	2 649	
Provisions pour risques et charges	1 986 712	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		135
Amortissements dérogatoires		18 670
TOTAL	2 017 482	18 805

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 2 105 769 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	50 718
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
Amortissements dérogatoires	*50 718*
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	**101 436**
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	2 124 385
Liés à d'autres éléments	
Provision PSE	*1 800 000*
Provision honoraires Caduceum 1er trimestre 2018 en vue de l'audit du GMED	*186 712*
Provisions pour litiges	*137 673*
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**4 248 770**
C. Déficits reportables	**2 249 974**
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**2 105 769**
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 117 personnes dont 1 apprenti et 5 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	20	
Agents de maîtrise et techniciens	31	
Employés	14	
Ouvriers	52	
Total	**117**	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des commissaires aux comptes

Pour l'exercice 2017, les honoraires des commissaires aux comptes relatifs à leur mission d'audit légal est de 30 k€.

Engagements financiers reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 557 128 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Patrick Choay SAS
48 rue des Petites Ecuries
75010 Paris
SIREN : 333 784 775
Capital social : 6 079 500 €
Pourcentage de détention : 74,92 %.

Copie certifiée conforme à l'original
Le 23/10/2018

PRODIMED

Société par Actions Simplifiée au capital de 728 000 euros
Siège social : 4, rue de l'Europe – Zone Industrielle 60 530 NEUILLY EN THELLE
324 918 283 R.C.S. COMPIEGNE

(la « Société »)

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ASSOCIES
EN DATE DU 28 SEPTEMBRE 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT,
LE VINGT-HUIT SEPTEMBRE A NEUF HEURES TRENTE,
AU 48, rue des Petites Ecuries-75010 PARIS,

Les Associés de la Société, tous présents et représentés, se sont réunis sur convocation du Président conformément aux dispositions statutaires.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les Associés présents et les représentants des Associés non présents.

L'Assemblée procède immédiatement à la composition de son Bureau.

PATRICK CHOAY, préside la séance.

LUC MARIE CHOAY, est appelé comme Scrutateur.

Le Secrétaire désigné est VERDET CORINNE

La feuille de présence est certifiée sincère et véritable par les Membres du Bureau ainsi constitué.

La Société DELOITTE & ASSOCIES, Commissaire aux Comptes de la Société, représentée par _____., régulièrement convoquée, est ABSENT.

Le Président de séance déclare que l'Assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition des Associés :

- les justificatifs de la convocation,
- la feuille de présence de l'Assemblée dûment signée ;
- les pouvoirs des Associés représentés par des mandataires ;

C.V.

- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice,
- le Rapport de Gestion du Président,
- les Rapports du Commissaire aux Comptes,
- Et le texte des résolutions proposées à la présente Assemblée.

Puis, le Président déclare que les documents et renseignements ci-après ont été tenus à la disposition des Associés, au même lieu, depuis la convocation de l'Assemblée, à savoir :

- le projet des résolutions présentées par le Président,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe,
- le Rapport de Gestion du Président,
- les Rapports du Commissaire aux Comptes,

Le Président de séance indique également qu'il n'a été saisi d'aucun projet de résolutions émanant des Associés.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations et ses Membres reconnaissent en tant que de besoin avoir usé des Lois et règlements en vigueur.

Le Président de séance rappelle ensuite que l'Assemblée Générale a été réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

<u>De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle :</u>

- Rapport de Gestion du Président sur les opérations et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux Articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce et vote sur lesdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus au Président pour sa gestion,
- Affectation des résultats,
- Mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant,
- Pouvoirs pour formalités à accomplir,

<u>De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire Extraordinaire :</u>

- Augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre de la consultation triennale des associés, conformément à l'article L 225-129-6 du code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités à accomplir,

Puis, il donne connaissance :

- du Rapport du Président exposant l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir,
- des rapports du Commissaire aux comptes.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées sur l'ordre du jour.

Personne ne demandant plus la parole, le Président de séance met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu :

- La lecture du Rapport du Président exposant l'activité de la Société pendant l'exercice écoulé et sa situation à l'issue de cet exercice ainsi que les comptes dudit exercice,

- La lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours dudit exercice,

Approuve le bilan et les comptes de cet exercice tels qu'ils ont été présentés dans leur intégralité et dans chacune de leurs parties, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, lesquels se traduisent par une perte nette comptable de 4 040 687 euros.

Cette résolution est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce, approuve les termes dudit Rapport et ratifie expressément chacune des conventions y relatées.

Cette résolution est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
Les personnes intéressées n'ayant pas pris part au vote pour chacune des conventions les concernant.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, soit :

- Perte nette comptable – 4 040 687euros

lequel est affecté au poste report à nouveau du bilan. ==========

En ajoutant le report à nouveau de 867 306 € et les autres réserves pour 6 000 000 €.

Le bénéfice distribuable est donc de 2 826 619 €.

Il est proposé de l'affecter comme suit :

- autres réserves : 2 000 000 €
- report à nouveau : 826 619 €

Le nouveau report à nouveau s'élèvera donc à 826 619 €uros.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte du montant des dividendes mis en distribution au titre des trois précédents exercices, savoir :

Exercice clos le :	Net par action :
31/12/2014	16 €
31/12/2015	15 €
31/12/2016	0 €

Cette résolution est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prenant acte de ce que le mandat du Commissaire aux Comptes Titulaire est arrivé à expiration au titre de l'exercice 2017,

Décide de nommer en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes Titulaire en remplacement de la Société DELOITTE & Associés SA :

- la Société FIDEREC Audit.
 Société SAS .au capital de 130 000 .euros,
 Dont le siège social est situé à 16 bis rue de Paris .- 92100 Boulogne .,
 Immatriculée sous le numéro 306 562 844 .RCS Nanterre ,

 pour une durée de six exercices, savoir jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La Société FIDEREC Audit .a fait savoir à la Société qu'elle acceptait ce mandat sous réserve du vote de l'Assemblée Générale, rien de par la Loi ne s'y opposant.

Cette résolution est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prenant acte de ce que le mandat du Commissaire aux Comptes Suppléant est arrivé à expiration au titre de l'exercice 2017,

Décide de nommer en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes Suppléant en remplacement de la Société BEAS :

- la Société FIDEREC .
 Société SARL .au capital de 1 270 000 .euros,
 Dont le siège social est situé à 160 bis rue de Paris .- 92100 Boulogne .,
 Immatriculée sous le numéro 500 793 435 .RCS Nanterre ,

 pour une durée de six exercices, savoir jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La Société _____.a fait savoir à la Société qu'elle acceptait ce mandat sous réserve du vote de l'Assemblée Générale, rien de par la Loi ne s'y opposant.

Cette résolution est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités légales requises.

Cette résolution est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Président, prend acte :

- que les actions détenues par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce représentent moins de trois pour cent du capital de la Société,

- que la Société n'est pas contrôlée, au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce, par une société qui a mis en place, dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article L. 3344-1 du Code du travail, un dispositif d'augmentation de capital dont peuvent bénéficier les salariés de la Société,

- qu'il y a lieu, en conséquence, de proposer en Assemblée Générale Extraordinaire et, en application de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, une augmentation du capital social en numéraire réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18, L. 3332-19 et L. 3332-20 du Code du travail.

Cette résolution est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire Extraordinaire :

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes décide en application des dispositions de l'article L. 225-135 du Code de commerce, statuant en application de l'article L. 225-129-2 alinéa 1 et L. 225-129-6 alinéa 2 du Code de commerce et des articles L. 3332-18 à L. 3332-20 du Code du travail,

- **autorise,** le Président, s'il le juge opportun, sur ses seules décisions, à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions de numéraire réservées aux salariés adhérents d'un plan épargne d'entreprise ;

- **fixe** à 18 mois à compter de la présente Assemblée la durée de validité de cette autorisation ;

- **limite** le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la présente autorisation à **21 840** euros ;

- **donne** pouvoir au Président de déterminer le prix d'émission des actions nouvelles conformément aux dispositions des articles L. 3332-18 à L. 3332-20 du Code du travail, leurs mode et délais de libération, les délais de souscription, dans les conditions fixées par les dispositions légales précitées ;

- **confère** tous pouvoirs au Président pour mettre en œuvre la présente autorisation.

Cette résolution, mise aux voix, *est rejetée à l'unanimité.*

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes visés à l'article L.225-135 du Code de commerce,

décide de supprimer en faveur des salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, le droit préférentiel de souscription aux actions qui pourront être émises en vertu de l'autorisation donnée au Président aux termes de la précédente résolution.

Cette résolution, mise aux voix, *est rejetée à l'unanimité.*

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités légales requises.

Cette résolution est ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel, après lecture, a été signé par les Membres du Bureau.

Président

Scrutateur

Secrétaire